

Notaire ou Sciences Po ?

Par **psinge**, le **21/04/2014** à **20:04**

Bonjour,

Actuellement étudiante en 1ES, je me pose de plus en plus de question sur mon orientation... J'ai toujours voulu devenir notaire mais voilà que maintenant je doute et hésite avec Sciences Po.

Le métier de notaire est vraiment celui que j'aimerais faire mais quand je pense au prix d'une étude, j'ai peur de devoir rester clerc très longtemps afin d'économiser pour avoir un capital me permettant d'acheter une étude. Pour être honnête, je suis prête à attendre pour acheter mais pas toute une vie non plus.

C'est alors que j'ai réfléchi à Sciences Po. Rien à voir, certes, mais disons que j'espère jouer en peu plus la sureté avec cette option qui, je l'espère me permettrait de gravir des échelons plus rapidement.

Ma question est donc, est-il réellement difficile de pouvoir acheter une étude, le milieu est-il aussi fermé que ce que l'on entend ?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **Olivier**, le **03/05/2014** à **19:56**

Bonjour,

il y a déjà beaucoup de réponses sur le forum sur cette question. Le problème n'est pas de savoir si le milieu est fermé, le problème est plus de savoir si tu veux vraiment réussir et te donner à fond dans la profession.

En province il est possible d'acquérir une Etude ou des parts en faisant un emprunt de la totalité du prix sur une durée de quinze ans (et donc sans apport, c'est plus difficile en région parisienne par contre).

Tu peux également envisager de trouver une étude dans laquelle tu pourras avoir un statut de Notaire salarié (et donc devenir Notaire sans être "patron", mais ça peut te permettre de mettre un pied dans la profession, d'autant que ce statut tend de plus en plus à être favorisé

par la profession qui envisage de supprimer la possibilité d'habiliter les clerks pour assurer la réception matérielle des actes...)

Bref si c'est un métier auquel tu tiens vraiment, et que tu as conscience de l'ampleur de la tâche, je ne peux que t'encourager à foncer (ça fait 7 ans que je me bagarre et j'ai bon espoir d'y arriver dans les quelques mois à venir, je n'ai aucun apport et aucune famille dans la profession, preuve qu'on peut y arriver).

Maintenant il faut que tu sois prête aussi à vivre des moments difficiles et des déceptions...

Courage à toi !

Olivier
Notaire assistant

Par **GRAUWIN**, le **05/05/2014** à **09:12**

Les différents IEP ne se valent pas du tout, mais pour devenir notaire, qu'est-ce qu'il faut en baver aussi, je dirais moins pendant les études qu'à l'étude notariale.

Les classes prépa les meilleures à l'IEP de Paris peuvent coûter cher, mais tu peux réviser à deux ou trois.

Evidemment, comme c'est mal vu de dire que tu as fait une classe prépa, tu peux prétendre être allée te perfectionner en Angleterre comme fille au pair, et personne ne viendra vérifier. J'espère que tu lis vite les messages...

Par **Yn**, le **06/05/2014** à **09:33**

Salut,

Avoir un projet est une bonne chose et aide à trouver la motivation. Par contre, je t'invite à prendre en compte les deux paramètres suivants :

- Ne grille pas les étapes. Lors de ton (long) cursus en droit, tu découvriras de nombreuses matières voire professions dont tu ne soupçonnais pas l'existence, tu te (sur)prendras sûrement à te passionner pour une matière encore inconnue, etc. Bref, reste ouvert au Droit pendant tes premières années.

- Fais des stages, tu pourras découvrir le concret de la profession.